

Introduction à la comptabilité des associations

Cours Pratique de 2 jours

Réf : PTA - Prix 2023 : 1 450€ HT

Cette formation vous permettra de découvrir l'essentiel de la comptabilité des associations. Vous aborderez ainsi plus facilement l'enregistrement des opérations spécifiques et serez en mesure d'émettre un avis sur l'équilibre financier de vos associations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Appréhender les particularités juridiques, comptables et fiscales des associations

Enregistrer les opérations spécifiques à une association

Réaliser une analyse financière

Elaborer un budget prévisionnel équilibré

TRAVAUX PRATIQUES

Echanges constructifs dans une dynamique opérationnelle. Exercices réalisés à partir de trames Excel.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 06/2021

1) Connaître les aspects juridiques, fiscaux et économiques des associations

- Le cadre juridique des associations.
- Panorama des différentes catégories d'association.
- Les différentes réglementations des services à la personne.
- Choix et seuils des régimes fiscaux.
- Les obligations légales.

Travaux pratiques : QCM : contrôle des connaissances.

2) Comprendre les principales notions de la comptabilité

- Du patrimoine au bilan comptable.
- De l'activité au compte de résultat.
- Le principe de la partie double.
- Les documents comptables importants : Journaux, Grand-livre et Balance.
- La liasse fiscale : Bilan, Compte de résultat et Annexes.

Travaux pratiques : Enregistrer des écritures à partir de documents comptables.

3) Repérer les spécificités de la comptabilité des associations

- L'organisation comptable d'un service.
- Le plan comptable associatif.
- Les recettes et les dépenses.
- Les opérations particulières : subventions, dons, bénévolat, fonds dédiés.
- Les logiciels comptables dédiés.

Travaux pratiques : Effectuer les enregistrements d'opérations spécifiques aux associations.

4) Réaliser l'analyse financière d'une association

- La règle fondamentale de l'équilibre financier.
- Les notions de Fonds de Roulement (FR) et Besoin en Fonds de Roulement (BFR).
- Les ratios et indicateurs importants.

PARTICIPANTS

Comptable, assistant comptable ou toute personne souhaitant acquérir les mécanismes comptables des associations.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- La gestion de la trésorerie.

Travaux pratiques : Réaliser l'analyse financière de la liasse fiscale d'une association en apportant commentaires et solutions.

5) Définir les prévisions budgétaires

- Le budget prévisionnel au service du projet associatif.

- Les charges et dépenses à prévoir.

- Le prévisionnel de trésorerie.

- Les impôts et les taxes.

- Les frais de personnels.

Travaux pratiques : Elaborer le prévisionnel de trésorerie d'une association.

LES DATES

PARIS LA DÉFENSE

2023 : 22 juin, 24 août, 16 oct.

CLASSE A DISTANCE

2023 : 22 juin, 24 août, 16 oct.